

fameck

INFO

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017 ◀

La vie de ma ville

fameck
VILLE DE

MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
10H-19H Sur la place du marché

- > MANÈGES & CHALETS EXPOSANTS
- > SPECTACLE SON & LUMIÈRE À 17H, 18H ET 19H
- > ECHASSIERS DÉAMBULANTS À 11H, 14H ET 16H
- > STAND DE SAINT NICOLAS

AVEC PHOTOS ET DISTRIBUTION DE BONBONS

| www.ville-fameck.fr

SOMMAIRE



VIE CULTURELLE

- Incontournable semaine de la paix page 4-5
- Succès confirmé pour Parc en fête page 6-7
- Fête Nationale page 8
- Une Saint-Jean inoubliable page 8
- Une bonne tranche de rire page 9
- Journées du patrimoine page 9
- 28^e édition du Festival du Film Arabe page 10
- Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la médiathèque page 11
- Sensibiliser le grand public au syndrome Dravet page 11
- Fêtes de la musique page 12
- Spectacle de Noël page 13
- Marché de Noël et fête de la Saint-Nicolas page 13
- Festival Scène au bar page 14

VIE SPORTIVE

- Course cycliste de la Saint-Jean - Grand Prix de la municipalité page 15
- Tickets sports page 16
- Fête du sport pour faire du sport page 17
- Vélo pour tous page 18
- Un effort exceptionnel pour la rencontre FC Metz/PSG page 18
- Rando du renard dans le brouillard page 19
- 6^{ème} Rando Fensch page 19
- Ils sont passés par Fameck page 20
- 6^{ème} édition de la Course Halloween page 20
- Trophée et récompenses page 21
- Bike park pour le club de VTT page 21
- Programme des animations dans le cadre du Téléthon page 22

VIE SOCIALE

- Un séjour au grand air pour nos seniors page 23
- Recherche de parrains page 23
- Le club Alfa fait sa rentrée page 24
- Le conseil municipal des enfants au Parlement Européen page 24
- Un avion avenue Mermoz page 25
- Pièce maîtresse à Rémelange page 25
- Goûter de Noël des seniors les 9 et 10 décembre page 26
- Hommage à Mario Giubilei page 27
- Violences Conjugales page 28
- Conflit de voisinage ? page 28
- L'AFAD de Moselle recrute page 28
- Le saviez-vous - AISF page 29
- Pétanque et convivialité page 30
- Le saviez-vous - Maison du Luxembourg page 30

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

- Olymp'athlé avec l'USEP page 31
- Journée du sport scolaire page 32
- Un portail pour faciliter la vie des parents page 33
- Semaine de 4 jours ? page 33
- Classes mobiles page 34
- Elections des représentants au sein du Conseil Municipal des enfants page 34

VIE MUNICIPALE

- Hommage à Vito Larrichiuta page 35
- La jeunesse au travail page 35
- Réunions de quartier page 36
- Recensement de la population, à quoi ça sert ? Comment ça marche ? page 36
- Fameck ville accueillante page 37
- Vidéosurveillance et sécurité page 37
- Connaissez-vous la date de fin de concession des tombes de vos proches page 38
- Recensement citoyen des jeunes de 16 ans page 38
- Félicitations aux bacheliers page 38

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE – SANTE

- Des fleurs et des habitants mis à l'honneur page 39
- Le Très Haut Débit enfin une réalité page 40
- Des sentiers, des jeunes et du lien social page 41
- Battues de chasse page 41
- Inauguration de la résidence Topaze page 42
- Livraison de la résidence Voltaire dans le Domaine de la Forêt page 42
- Du sel sur les chaussées page 43
- Jeu lotissement du Maize page 43
- Fleurissement estival page 44
- Du bon usage de l'eau page 44

TRAVAUX - RENOVATION URBAINE

- La place du marché est terminée ! page 45
- 7 mois de chantier en images page 46-47
- La salle Visosa dans ses habits de lumières page 48
- Travaux de voirie page 49
- Aménagement des nouveaux locaux Régie «Rémelange Services» page 50
- Travaux dans les écoles page 51
- Travaux sur les canalisations avenue Jeanne d'Arc page 51

VIE ECONOMIQUE

- Encourager et aider les entrepreneurs page 52
- Nouveaux commerces / nouveaux services page 52

ETAT CIVIL

pages 53-54-55

NOCES D'OR

page 56

EXPRESSION POLITIQUE

pages 57-58

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

page 59

Dépôt légal : 201610.0049 - Bulletin d'informations municipales, service communication de la Mairie de Fameck
Directeur de la publication : Alain Steiner - 29, avenue Jeanne d'Arc
Tél. 03 82 88 22 22
Mise en page et impression : InterPrint - Est Imprimerie (57)
Crédit photos : © Thinstock

Editorial

Chères Fameckoises, chers Fameckois,

De nombreuses et belles choses se sont passées cette année à Fameck, dans tous les domaines et tous les quartiers. En début d'année à Rémelange, nous avons inauguré le Pôle Jeunesse et Sport qui accueille les services des sports et d'accueil périscolaire ainsi que les gymnastes de l'association Gymnique Fameckoise. Dans le prolongement de la modernisation du Pôle Jeunesse et Sport, c'est tout le COSEC, dédié au sport, qui est en complète mutation. La salle Visosa a été la première salle à bénéficier de travaux. La poursuite de cette rénovation du COSEC se déroulera en 2018, permettant ainsi une modernisation et une transformation profonde de l'intégralité des équipements de la Cité des Sports. Ensuite, pendant un peu plus de sept mois, d'importants travaux ont transformé le centre-ville avec le réaménagement complet de la place du marché. Ainsi, le cadre de vie des habitants et l'organisation du marché hebdomadaire, l'un des plus importants de Moselle, ont été considérablement améliorés. Toujours en centre-ville, les vestiges de l'ancien Intermarché ont totalement disparu. Ils laissent place à la construction de nouvelles résidences d'habitation et la préservation d'un espace de parking important. La fonction commerciale du centre-ville est préservée avec le projet d'installation d'une enseigne de proximité sur le terrain en face de la rue de Franche-Comté.

2017 a été également l'année de l'arrivée du Très Haut Débit grâce à la modernisation du réseau câblé sur les villes concernées de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Avec un débit théorique de 100 Mbit/s à la prise pour chaque abonné, le confort d'utilisation est désormais à la hauteur des attentes légitimes des internautes.

Dans les années à venir, la ville continuera à se transformer, avec par exemple la création d'un lotissement de 90 logements à Budange, dans le respect de son habitat et la préservation de ses espaces verts.

La ville bouge également en offrant de nombreuses occasions de rencontres et d'amusement. Le succès des manifestations comme les « parc en fête », les courses cyclistes et pédestres, la fête de la Saint Jean, les tickets sports ou encore les

nombreux spectacles proposés salle Victor Hugo, témoignent de cet engouement pour la culture, le sport et les loisirs à partager. Les associations de la ville, partenaires fidèles de nombre de ces événements, participent à ce dynamisme tout au long de l'année. La collaboration de ces forces vives avec les services municipaux est une richesse et une fierté à laquelle nous tenons particulièrement.

Je tiens également à favoriser la disponibilité de l'équipe municipale dans un lien de proximité facile et simple avec les habitants. Les outils de communication modernes facilitent cette proximité, comme la page facebook de la ville, et je tiens à rappeler ici que tous les élus et moi-même pouvons vous recevoir en mairie à la suite d'une demande de rendez-vous faite auprès du secrétariat des élus. Ce lien avec la population est par ailleurs entretenu et concret, à travers de régulières réunions de quartier ou encore l'accueil en mairie des nouveaux habitants. Enfin, dès lors qu'une question concerne une catégorie particulière de la population, comme cela est le cas avec la possible réforme des rythmes scolaires, le choix a été fait d'organiser une consultation et des réunions publiques avec l'ensemble des acteurs concernés, parents et enseignants. Cette consultation est d'ailleurs en cours et permettra de déterminer la position municipale pour la rentrée prochaine.

Je vous donne rendez-vous sur les différents temps forts organisés par la ville, le marché de Noël et la Saint Nicolas le 10 décembre sur la place du marché, puis le 23 décembre pour le traditionnel mais toujours différent, spectacle de Noël salle Victor Hugo.

En attendant, et à l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite à toutes et tous le plus de bonheur possible pour vous et vos proches.

Michel LIEBGOTT
Maire de Fameck

Président de la Communauté
d'Agglomération du Val de Fensch

Lâcher simultané de ballons dans les 4 écoles élémentaires pour lancer la semaine de la paix

Incontournable semaine de la paix

Depuis 12 ans maintenant, Fameck propose aux enfants des écoles de célébrer la paix au moyen de nombreuses actions et événements.

Echange avec les Anciens combattants, lâcher de ballons, confection de drapeaux, marche de la paix, visite de Verdun, découverte d'un spectacle, participation à la commémoration de l'Appel du 18 juin... Plus de 1 000 élèves Fameckois ont ainsi participé à cette semaine de sensibilisation au bonheur que nous avons de vivre dans un pays en paix. Les enfants ont ainsi pu prendre conscience que tous les enfants du monde n'ont pas cette chance et qu'ici, bien avant eux, des enfants de leur âge ont connu la guerre et la barbarie. Ce message a été particulièrement bien passé à la trentaine de classes des écoles élémentaires et les élèves de 4^è du collège à travers le spectacle « Otto » réalisé à partir du livre de Tomi Ungerer. Cette histoire d'un ours en peluche montre qu'il est possible de parler de sujets difficiles aux enfants, notamment la guerre, la discrimination, la déportation et la violence sans exclure les valeurs positives comme l'amitié, l'entraide et la tolérance.



Visite de Verdun pour les élèves de CM2

Pause pique-nique bien méritée près de la chapelle Sainte Anne à Budange après la marche de la paix. Les Amis de Budange ont assuré de nombreuses animations ludiques et pédagogiques après la pause déjeuner. Un grand merci à eux !



Spectacle «Otto» avec la Compagnie l'assolatelier d'après le livre de Tomi Ungerer



La semaine de la paix est organisée tous les ans avec la collaboration des anciens combattants qui interviennent dans les écoles, du club vosgien pour la marche de la paix, du centre Jean Morette et de la Cité Sociale pour le mercredi récréatif. Cette année, les Amis de Budange nous ont accompagnés sur une animation pédagogique près de la chapelle Sainte Anne au moment de la marche de la paix. Un grand merci à tous !





Succès confirmé pour Parc en fête

Cette troisième édition des manifestations estivales dans le parc municipal ancre durablement les « Parc en fête » comme un rendez-vous incontournable et attendu des petits fameckois et leur famille pendant l'été. A l'occasion des quatre après-midis, l'amusement et la bonne humeur sont

de mise. Les organisateurs se donnent en effet pour mission d'étonner et ravir le public pour chacun de ces rendez-vous de fête. L'ambiance chaleureuse et les sourires des enfants et de leurs parents confirment que la mission est accomplie !





Au vu du succès de la manifestation Parc en fête, la municipalité a décidé de décentraliser une version « light » de cette fête pendant un après-midi au mois d'août pour le plus grand bonheur des petits Morlangeois et Budangeois !



Fête Nationale

Malgré une météo mitigée pour cette mi-juillet, le public a été fidèle au rendez-vous pour le défilé des lampions en fanfare et la fête populaire sur le parvis de la mairie. Clou de la fête, le feu d'artifice a illuminé le ciel de ses explosions pyrotechniques de toutes les couleurs.



Une Saint-Jean inoubliable !

La Saint Jean Fête des enfants portait bien son nom le 24 juin dernier rue Lamartine. Chacun a pu, quel que soit son âge, s'amuser dans les différents stands et jeux gonflables installés pour l'occasion. Parents, enfants, animateurs et organisateurs, tout le monde était ravi de ce moment convivial et festif. A la fin des jeux de kermesse et des structures gonflables, la fête des Feux de la Saint Jean s'est poursuivie dans une ambiance incroyable.

Le public s'est laissé emporter par la magie du robot leds, l'animation musicale endiablée et l'embrasement particulièrement remarquable du bûcher préparé pour l'occasion. Une bien belle soirée qui laissera certainement un très beau souvenir au public venu très nombreux fêter le début de l'été.





Une bonne tranche de rire !

Une salle comble, des comédiens au top, la pièce de théâtre « 5 minutes de plaisir, 30 ans d'emmerdes » a connu un vif succès! Le public a rigolé du début à la fin !



Journées du patrimoine

Les joyaux du patrimoine fameckois sont ses deux chapelles, chacune située à une extrémité de la ville, l'une à Morlange, l'autre à Budange. Totalement différentes dans leur style et leur époque, elles valent chacune le coup d'œil des amoureux des beaux monuments.



Chaque année, à l'occasion des journées du patrimoine, l'Amicale de Morlange et sa chapelle et les Amis de Budange ouvrent leurs portes aux visiteurs.

Le samedi 16 septembre, dans la chapelle Saint Nicolas de Morlange, un concert avec le groupe Vox Femina de Metz a ravi un public captif. Les murs de la chapelle ont ainsi résonné de musiques et chants gospel, classique, jazz ou encore de musiques du monde.





28^{ème} édition du Festival du Film Arabe

Accueillir chaque année des cinéastes, écrivains, artistes... du monde arabe est un plaisir et un honneur. Les festivaliers, qu'ils viennent de Fameck, de la vallée de la Fensch, de la Moselle, de la Lorraine et même parfois de beaucoup plus loin, ont tous à cœur de venir savourer les richesses de la culture arabe. Loin des clichés, des raccourcis faciles et de l'ignorance, ce temps fort culturel Fameckois offre une occasion de consolider une amitié et une admiration réciproque avec nos voisins d'outre

méditerranée. C'est l'Algérie qui cette année est placée sous les projecteurs du Festival, avec l'artiste Fellag comme invité d'honneur. Plus de 40 films, de jeunes talents ou de cinéastes confirmés, offrent au public une belle occasion de réfléchir, s'émuvoir ou encore de partager cette complicité qui nous unit tous à travers le cinéma.

Cette 28^{ème} édition du Festival du Film Arabe est également un hommage à Mario Giubilei, Président fondateur du festival.

Le palmarès de cette 28^{ème} édition a été dévoilé samedi 14 octobre, salle Victor Hugo et en présence du président Slimane Dazi,

GRAND PRIX (parrainé par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch)

WITHERED GREEN de Mohammed Hammad

Une mention a été décernée à **Pluie de sueur** de Hakim Bellabbès

PRIX DE LA PRESSE (parrainé par la Ville de Fameck)

EN ATTENDANT LES HIRONDELLES de Karim Moussaoui

PRIX DU JURY JEUNES (parrainé par le Conseil Départemental de la Moselle) :

A MON AGE JE ME CACHE ENCORE POUR FUMER de Rayhana

PRIX DU DOCUMENTAIRE (parrainé par Batigère)

LES FLEURS DU BITUME de Karine Morales et Caroline Péricard

Des mentions ont été décernées à Terrain vague de Latifa Saïd

et 5 Dirhams par tête de Paola Rima Meils et Myriam Laalej

PRIX DU PUBLIC (parrainé par le Conseil Régional du Grand Est)

UNE FAMILLE SYRIENNE de Philippe Van Leeuw

PRIX DU COURT METRAGE

ON EST BIEN COMME ÇA de Medhi M. Barsaoui.

Du 3 au 15 octobre 2018, la 29^{ème} édition mettra à l'honneur l'Egypte.

Le rendez-vous est déjà pris !



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la médiathèque !

Désormais les actualités de la médiathèque municipale n'auront plus aucun secret pour vous ! Activités, spectacles, apéros coup de cœur, dernières acquisitions.... toutes ces informations sont disponibles sur un site internet totalement dédié à cet équipement culturel incontournable de la ville.

<https://mediatheque-ville-fameck.fr>



Sensibiliser le grand public au syndrome Dravet

L'apéro coup de cœur portait bien son nom ce jeudi 28 septembre à la médiathèque. Placé sous le signe de la littérature et de l'amour paternel, cette séance ne ressemblait à aucune autre. Adel BOUNIF, papa de Manel, 5 ans et demi, est venu parler de la maladie de sa fille, le syndrome Dravet. Il s'agit d'une forme d'épilepsie rare, incurable et invalidante.

Avec son recueil de poèmes, « Celle qui m'a pris mon enfant », ce papa raconte, entre sourires et larmes, le sentiment d'amour paternel mêlé à celui d'injustice, celle qui touche sa petite princesse, rendant son quotidien ainsi que celui de toute la famille souvent très difficile.



Vous pouvez vous procurer son livre sur Amazon, Chapitre, Dilicom et la Fnac, Apple Store et Kindle ou encore aux éditions Du net sur le lien suivant :

<http://www.leseditionsdunet.com/poesie/4863-celle-qui-m-a-pris-mon-enfant-adel-bounif-9782312051116.html>

Prochain apéro coup de cœur : 7 décembre à 18h30 à la médiathèque





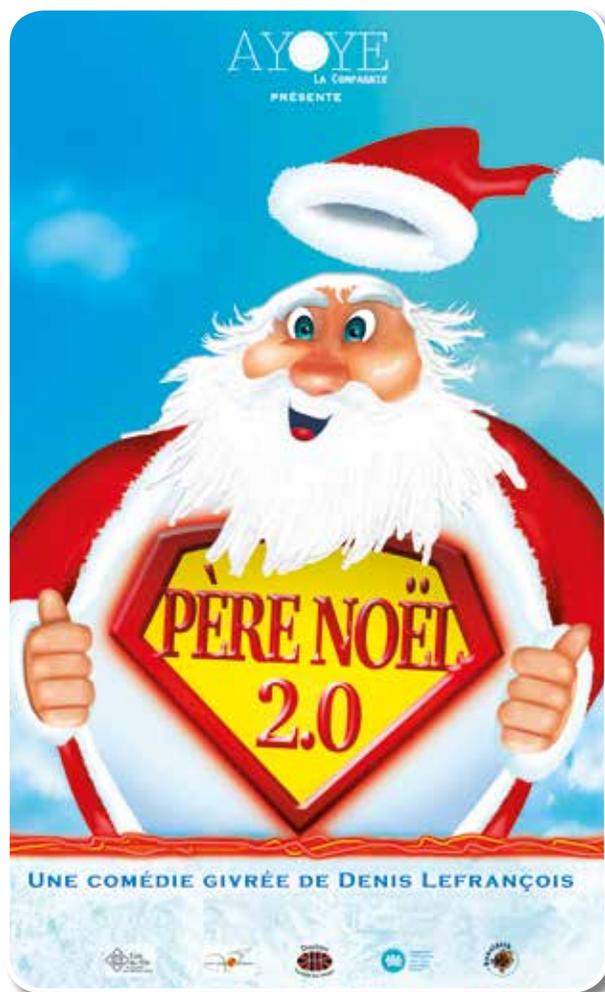
Fête de la musique

Le 21 juin, jour de la fête de la musique partout en France, Fameck a sorti le grand jeu ! Profitant que le jour J tombe un mercredi, la dimension de cette fête dédiée à la musique a pris une tournure inédite. Le parc municipal, qui accueillait pour la première fois cette manifestation, s'est transformé en parc magique avec des structures musicales numériques interactives géantes. Pendant tout l'après-midi, le public venu nombreux s'est essayé à faire jaillir du cube, des tableaux

sonores géants, des arbres tubulophones ou encore du gong lunaire, des sons évoquant les cultures du monde ou la nature. De quoi à la fois amuser et surprendre les visiteurs. En fin d'après-midi, Les Kourtes Pat' ont offert aux enfants, sous le kiosque du parc aux allures de scène du Zénith, un concert rock endiablé. Plus tard, ce sont les Kiddie Coke qui se sont produits sur scène offrant au public un concert magistral.

Quelques jours avant, les Amis de Budange avaient également, fidèles à ce rendez-vous musical et gastronomique de leur quartier, organisé une fête de la musique.





Spectacle de Noël Père Noël 2.0 Samedi 23 décembre à 17h00



Le Père Noël, passionné par les jeux vidéo, a perdu la boule. Les lutins Greli, Grelo et la fée Sabotine pourront-ils sauver Noël ? Ses lutins ne peuvent plus le raisonner et remettre en place ses idées. Une seule personne peut y arriver, une enfant rêveuse du nom de Clem. Aidée par la magie de la fée Sabotine, cette fine équipe arrivera-t-elle à sauver Noël ? Retrait des billets au service culturel en mairie conseillé car le nombre de places est limité.
Tarifs : 3€ enfants et 5€ adultes



Marché de Noël et fête de la Saint-Nicolas

Dimanche 10 décembre de 10h à 19h

Place du marché – Fameck centre

Deux traditions locales valent mieux qu'une ! Depuis l'an dernier, Fameck a décidé d'organiser un marché de Noël traditionnel en extérieur, avec ses chalets et ses stands immaculés. Cette manifestation est également l'occasion pour les enfants sages, cela va sans dire, de retrouver leur Saint Patron, celui des écoliers, à savoir notre bon Saint Nicolas.

Cette année, c'est sur une place du marché flambant neuve qu'il se déroulera, offrant ainsi au public et aux exposants un lieu particulièrement adapté pour l'organisation d'une manifestation de qualité. C'est donc dans une ambiance chaleureuse de Noël que nous vous attendons tous, petits et grands, pour découvrir les artisans, les manèges et les nombreuses animations organisées spécialement pour vous surprendre et vous émerveiller.

Festival Scène au bar

Samedi 17 mars salle Victor Hugo - 18h Ouverture des portes - 19h Spectacle «VOLE»

20h15 Repas - 21h30 Spectacle «DECONCERTO»

Tarifs : 12 euros pour les 2 spectacles - 10 euros pour le repas

Renseignements et réservations à partir du 1er février 2018 au 06 19 66 06 23

VOLE !

Conçu comme une forme hybride entre le «seule en scène», le récit autobiographique et l'autoportrait, ce monologue, mêlant le comique et le pathétique, retrace certains épisodes marquants et constitutifs de la vie d'une jeune femme. Teinté d'autodérision, le texte témoigne d'un regard lucide et sincère sur l'odyssée intime la conduisant de son enfance vers l'âge adulte. La comédienne interprète avec distance, humour et tendresse les différents personnages qui jalonnent et façonnent son existence selon une conception résolument sartrienne de l'humanité. Le public assiste à une sorte de double autoportrait : celui que fait volontairement l'héroïne lorsqu'elle s'auto-analyse, mais aussi celui qui se crée au fur et à mesure que les souvenirs s'enchaînent, ces derniers ayant un impact sur la psychologie du personnage en scène. Il passe d'une histoire intime à l'universalité de la transmission intergénérationnelle. Cette création relate le retour à la mère/mer qui a bercé son enfance pour s'en libérer et prendre son envol ...C'est l'histoire d'Elsa la jeune femme, et de son enfance jusqu'à son entrée dans le monde, les proches, les rencontres, et les petits événements marquants, tout ce qui nous détermine et nous oriente - un univers à la fois drôle et poétique, voire tragique - la vie en équilibre sur le fil; voilà VOLE !



passé par les expressions et le jeu physique des acteurs. "Les trois éléments primordiaux dans notre travail sont l'humour, le théâtre physique et la musique."

DECONCERTO

Le Duo Gama vous plonge dans un univers où la musique est un spectacle. Où chaque morceau est une performance unique et surprenante. Ils sont le chaînon manquant entre Jean Sébastien Bach, György Ligeti et Johnny Cash. Du classique à la Country en passant par des valse joyeuses, rien ne leur échappe. Un programme virtuose orchestré par une bonne dose d'humour et de dérision. De la musique comme vous ne l'aurez encore jamais vue, ni entendue !

Des sketches s'enchaînent de façon fluide. Chaque numéro met en scène une performance musicale hors du commun avec des situations humoristiques, cocasses ou burlesques. Le public peut y voir et y entendre la musique déclinée sous la forme la plus inhabituelle, absurde et inattendue qui soit. Sans parole, tout



Spectacle jeune public

LA VOIX DU BLIZZARD

à partir de 5 ans - Samedi 9 décembre 15h00 à la médiathèque - Place Roger Claude

GRATUIT - Durée: 50 minutes environ

Contes et chants : Léa Pellarin Musiques, chants : Alix Vitacolonna
A l'Est du Soleil à l'Ouest de la Lune s'étend un grand pays recouvert de neige. Les vents s'y engouffrent et courent sur la grande plaine. Ils murmurent sans bouche, volent sans ailes, mordent sans dent. Quand on commence à raconter, ils se mettent à souffler.

Celui qui sème le vent récolte les histoires. D'après les contes scandinaves et inuits « la princesse Tuvstarr et de l'élan Skutt » et « Le Renne du Soleil » Réservation conseillée 60 places disponibles. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte
Tél : 03 82 54 42 60 (du mardi au samedi)

mediatheque@ville-fameck.fr



Courses cyclistes de la Saint-Jean Grand Prix de la municipalité

Comme à l'accoutumée, la Saint Jean a été riche en événements à Fameck. C'est tout d'abord sur le plan sportif qu'elle place cette journée. Les courses qui accueillent de nombreux cyclistes chevronnés, parfois même d'un niveau international, se déroulent dans le secteur d'Edange. Comme chaque année avec le concours du vélo club de Hettange-Soetrich, le parcours imposé a permis aux amateurs de vélos, petits ou grands, de parcourir la boucle de 3,1km, jusqu'à 25 fois pour les cyclistes les plus aguerris ! Et cela fait 32 ans que ça dure, pour le plus grand bonheur des passionnés de la petite reine.





Tickets sports

Les vacances scolaires, exceptées celles de Noël, sont toujours l'occasion de découvrir des activités sportives. Les associations fameckoises s'associent en effet au service des sports pour organiser des activités pour les 7-14 ans. La Cité des Sports et ses gymnases sont le lieu idéal pour se retrouver et s'amuser, dans les règles et le fair play nécessaires à toute pratique sportive..



Fête du sport pour faire du sport !

La rentrée scolaire est souvent accompagnée par la rentrée sportive. La fête du Sport, organisée généralement le 3^e weekend de septembre, permet aux associations sportives de faire découvrir les multiples activités proposées à Fameck. Ce sont en tout 24 disciplines qui sont pratiquées sur la ville. Etaient présents à la Cité des Sports et au stade municipal : Le Sporting Club (muscultation), le Club Fameckois de Lutte (sport de contact), l'Invictus Boxing Club (Boxe), l'Entente Sportive Fameck (football), l'Association Gymnique Fameckoise (gym), le Tennis de Table (ping pong), Tout Azimut (course d'orientation), la boule Fameckoise (pétanque), le Dojo Fameckois Aikido (Aikido), le Cercle Athlétique Fameckois (athlétisme), l'Archer Club (tir à l'arc), le Fameck Karaté Club (karaté), l'AS Volley Club (volley ball), le Judo Club (judo), LBC (vélo sur route), le Fensch Vallée Hand (hand ball) et Fensch VTT (VTT).

Avec également la participation de l'USEP (encadrement des scolaires) et des sapeurs-pompiers (soins et gestes de premiers secours).





Vélo pour tous

La fête du sport s'est prolongée à vélo dimanche 1er octobre avec l'association LBC Fameck. Le club cycliste a en effet organisé un parcours pour les familles de près de 20 km sur

les pistes balisées à Fameck et alentours. L'occasion d'une belle balade en famille et en deux roues.

Un effort exceptionnel pour la rencontre FC Metz / PSG

Il fallait s'y attendre, le service des sports a été pris d'assaut par les amateurs de foot désireux d'assister à la rencontre de notre équipe locale avec celle du Paris Saint Germain. Depuis plusieurs années maintenant, la ville dispose d'un partenariat avec le club messin pour assister à la plupart de ses matchs au stade Saint Symphorien. Le service des sports, qui gère les réservations des places dans le bus affrété par la ville, s'efforce de rendre équitable pour tous ces fréquentes sorties

au stade. Si tous ne peuvent pas se rendre systématiquement aux matchs proposés, tout est mis en œuvre pour permettre au plus grand nombre de s'y rendre régulièrement. Le soir du match contre le PSG, de façon exceptionnelle, la municipalité a acheté des places supplémentaires et a permis, après tirage au sort, à 50 personnes d'assister au match tout en bénéficiant du tarif défilant toute concurrence et décidé par la municipalité.



Rando du renard dans le brouillard !

Pluie, vent, brouillard et températures dignes d'un mois de novembre n'ont pas vaincu la détermination du club à organiser leur principale épreuve de l'année. Une manifestation réussie par son organisation et surtout par le nombre de participants, malgré la météo : le nombre passant de 275 en 2016 à 353 cette année. Félicitations aux membres du club et leurs bénévoles !



6^{ème} Rando Fensch

Près de 90 personnes sont venues tester les 3 parcours (8, 5 ou 2km) pour cette 6^{ème} Rand'O Fensch. Pour cette édition dont le départ et l'arrivée étaient situés à la Mairie de Fameck, les nouveautés n'ont pas manqué ! Ainsi, pour les néophytes, des road-books étaient disponibles et également téléchargeables sur smartphone. Les cartes et les parcours (également disponibles sur smartphone), ont permis de randonner à travers les rues et la forêt fameckoise. A l'arrivée, des jeux d'orientation étaient gratuitement proposés aux plus jeunes randonneurs (labyrinthe - chasse à la balise dans le parc) et la buvette, gérée par Rachel, a comblé les moins jeunes ! Rendez-vous l'année prochaine !





Ils sont passés par Fameck !

Dans le cadre d'un défi sportif les reliant de Varades en Loire Atlantique à Horscholz, leur ville jumelle allemande en Sarre, une équipe de 12 coureurs est passée par Fameck. Par équipe de 4, ils se sont relayés jours et nuits du 13 septembre au 15 septembre, encadrés par une équipe logistique. Fameck est la dernière étape avant leur destination finale, distante de 43km. En tout, ils auront parcouru 700kms

et la qualité de l'accueil fameckois à l'occasion de cette dernière étape leur a donné du baume au cœur et le courage pour courir leurs derniers kilomètres, à pied et à vélo. Un défi sportif auquel la ville de Fameck, fidèle à son attachement aux valeurs sportives, n'a pu que s'associer le temps d'une étape de repos bien méritée dans son gymnase Victor Hugo.

6^{ème} édition de la Course Halloween

Depuis six ans, les coureurs amateurs se donnent rendez-vous fin octobre à Fameck et Serémange pour la course la plus déjantée de l'année. Plus de 220 coureurs et 90 enfants ont chaussé leurs ailes de chauve-souris, d'autres leur balai de sorcière ou encore leur cape-squelette. Si cela ne permet pas de courir plus vite, cela contribue à une ambiance à nulle autre pareille. A côté de cette ambiance détendue, la course n'en est pas moins des plus sérieuses puisqu'elle fait partie

des courses qualificatives aux championnats de France. Celle dédiée aux familles, de 1km, permet à des coureurs de tous les niveaux, venus en famille avec leurs enfants, de participer à la fête, enfin à la course, enfin, c'est la même chose !





Trophées et récompenses

L'année scolaire commence chaque année à Fameck par un hommage et des félicitations à tous ceux qui font vivre le sport et ses valeurs tout au long de l'année. Sportifs, bénévoles, tous ces amoureux du sport et de ce qu'il permet de partager et de dépasser de soi sont réunis pour une cérémonie salle Victor Hugo.

Cette fête est l'occasion de valoriser l'engagement et l'investissement personnel de tous ceux qui permettent à la ville son dynamisme au service de tous et notamment des plus jeunes.

Bike park pour le club de VTT

Un parcours VTT vient d'être installé en lieu et place de l'ancien terrain de tennis, inutilisé, dans l'enceinte de la Cité des Sports. Il a pour vocation de favoriser la vitesse,

les réflexes et l'équilibre des jeunes cyclistes du club afin d'optimiser la sécurité et le plaisir lorsqu'ils enfourchent leur engin sur les sentiers forestiers de la région.



Programme des animations dans le cadre du Téléthon

▶ Vendredi 17 novembre 2017 de 14h à 17h à la cité des sports
TOURNOI DE FUTSAL organisé par le lycée Jean Macé.

▶ Samedi 25 novembre 2017 de 14 h à 17h à la cité des sports
TOURNOI DE SCRABBLE organisé par le Scrabble Club de Fameck

▶ Mardi 28 novembre 2017 à 19h00 à l'Espace Victor Hugo
SOIREE SPECTACLE avec différents partenaires

▶ Samedi 02 décembre 2017 à 14 h au club house du boulodrome
CONCOURS DE BELOTE organisé par la Boule de Fameckoise

▶ Vendredi 08 et samedi 09 décembre 2017
RELAIS PEDESTRE MOSELLE NORD

▶ Samedi 09 décembre 2017 de 9 h à 11h à la cité des sports
RENCONTRE HANDI-SPORT + TOURNOI FUTSAL organisée par l'U.S.E.P. et les écoles

▶ Samedi 09 décembre 2017 de 14h à 24h à la cité des sports
TOURNOI DE FUTSAL organisé par « Le Local Jeunes » de la Cité Sociale

▶ Samedi 09 décembre 2017 à 17h30 (départ devant la mairie)
MARCHE NOCTURNE EN FORET organisé par Fensch VTT

▶ Dimanche 03 et 10 décembre 2017 de 10h à 12h à la cité des sports
ANIMATION ZUMBA organisée par l'association capverdienne





Un séjour au grand air pour nos seniors

Une soixantaine de seniors sont partis du 2 au 9 septembre à Vic sur Cère dans le Cantal, en Auvergne.

Au programme du séjour : visite guidée de Vic sur Cère, découverte de la station de sport d'hiver du super Lioran,

visite de la forteresse du village médiéval de Salers, de St Flour, Figeac, Rocamadour, balade nature sur les sentiers découverte du Cantal, dégustation de produits du terroir auvergnat, notamment de fromages de la région.

Recherche de parrains



PARENLOR est une association qui existe depuis une cinquantaine d'années dont les membres sont bénévoles. Son objet est le parrainage de proximité. Le parrainage est un acte citoyen : c'est l'engagement de construire une relation pérenne, bénévole, avec un enfant. Cet enfant est lui-même en demande de « lien ». L'enfant peut être dans une situation particulière

(enfant placé dans une maison d'enfants) ou vivre dans sa famille (les parents de l'enfant sont alors demandeurs pour permettre à l'enfant de vivre « autre chose », de s'ouvrir à d'autres expériences...).

L'association travaille avec les travailleurs sociaux, les familles, les instances régionales et départementales. Le contexte social et économique amène l'association à lancer un appel : elle a un besoin urgent de parrains et de personnes ressources (bénévoles qui ne souhaitent pas parrainer mais qui ont du temps, des compétences qu'elles peuvent mettre à disposition de PARENLOR, même quelques heures...).

Pour les rejoindre, vous pouvez prendre contact :

Horaires de secrétariat :

Du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00

Téléphone : 03-87-50-61-46

Mail : parrainage57@orange.fr

Site : <http://www.parenlor.org>





Le club ALFA fait sa rentrée

Les moins jeunes d'entre nous font également leur rentrée chaque année en septembre. Le club ALFA (Amitié Loisirs Fameck) organise, avec le soutien financier de la ville et de son CCAS, son goûter de rentrée. Tout au long de l'année, le club, qui compte près de 300 membres, organise de nombreuses animations et sorties, histoire de passer du bon temps entre amis. Et cela fait très longtemps que ça dure puisque le club fête ses 40 ans le 30 novembre ! Bon anniversaire à tous ses membres !

Pour adhérer à l'association, il suffit d'avoir plus de 60 ans.

Pour toute information, vous pouvez contacter son Président, M. Gérard PETRAZOLLER

7 rue de Sérémange à FAMECK

Tél : 03 82 57 01 01 / 03 82 57 08 02



Le conseil municipal des enfants au Parlement Européen

Ils ont partagé une magnifique journée à Strasbourg pour clôturer leur année de mandat. Au programme, visite de la vieille ville avec Elodie, guide professionnelle qui a su parfaitement s'adresser aux enfants en leur apprenant plein de choses tout en les sollicitant sur leurs connaissances. Ensuite, déjeuner au restaurant du Parlement Européen avant la visite des lieux. Une bien belle institution qui n'a désormais plus de secret pour eux ! Enfants comme adultes garderont un très beau souvenir de cette journée exceptionnelle en tous points.





Un avion avenue Mermoz

Cette manifestation signe l'aboutissement d'un projet un peu fou : la construction d'un avion en matériaux recyclés.

Aux commandes de ce projet, 21 jeunes Fameckois accompagnés de Cédric BONFANTI artiste reconnu pour ses sculptures de détournement d'objets et Edgar Dos Santos, éducateur à l' AISF. Au cours de 3 semaines d'ateliers jeunes (une semaine en avril et deux semaines en juillet), 3 groupes de 7 jeunes ont passé une partie de leurs vacances scolaires à façonner cette sculpture.

Pour construire cet avion en matériaux recyclés, ils ont récupéré des déchets : tambour de machine à laver, cannettes de soda, bidons.... Grâce à cette campagne de sensibilisation ludique, les jeunes du quartier seront plus sensibles à la gestion des déchets et encombrants qui n'est pas toujours mis en application dans le quartier. L'avion aux dimensions d'environ 3,5mx3m sera, après quelques voyages, exposé définitivement avenue Jean Mermoz à Fameck. Un clin d'œil à ce pilote de l'aéropostal.



La sculpture a été inaugurée par M. Jean Pierre RAYNAUD, Directeur Général de Logiest et de M. LIEBGOTT, Maire de la Ville de Fameck.

Les habitants ont pu découvrir le travail des jeunes à travers une exposition photos. Les ambassadeurs du tri de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch étaient également présents afin de sensibiliser les habitants sur la gestion des déchets.

Afin de rendre ce moment convivial, un barbecue a été organisé. Cet événement a vu le jour grâce à l'investissement des jeunes, de l' AISF et à la participation financière de Logiest, de l'Etat et de la Mairie de Fameck.

Pièce maîtresse à Rémelange

Le quartier de Rémelange abrite, dans quelques recoins de ses rues et de ses immeubles, une pièce d'échec géante. La dernière, une tour, a été réalisée par les jeunes du quartier. Guidés dans leur pratique par l'artiste plasticienne Anne-Cécile Massey dans le cadre des ateliers jeunes de Batigère, en lien étroit avec la municipalité et l' AISF (l'Association d'intervention Sociale de la Fensch).

Les différents acteurs du projet ont ainsi le plaisir de constater que l'art est incontestablement un élément qui favorise l'intégration et le lien aux autres.





Goûter de Noël des seniors les 9 et 10 décembre

C'est sous la houlette du C.C.A.S. que quelque 2.000 seniors sont invités aux traditionnels goûters organisés en leur honneur. Cette année, ils se déroulent les 09 et 10 décembre à partir de 14h00, salle Victor Hugo. Pour y être convié, il suffit de solliciter son inscription sitôt l'âge de 67 ans atteint. Ensuite, les personnes inscrites sont invitées systématiquement chaque année. Bien sûr, le conjoint de moins de 67 ans est également le bienvenu.

L'occasion leur sera ainsi donnée à chacun de partager un moment convivial dans une ambiance festive et musicale.

Chaque sénior se verra offrir un panier garni de petites douceurs.

Pour ceux qui ne pourraient pas participer aux goûters, ils pourront retirer leurs colis en Mairie à partir du Mardi 12 Décembre jusqu'au Vendredi 15 Décembre.





Hommage à Mario Giubilei

Bientôt un an que Mario nous a quittés, physiquement. Prêtre-ouvrier, éducateur, fondateur du Festival du Film Arabe, Président de la Cité Sociale, militant investi au sein de la CLCV (Consommation, Logement et cadre de Vie), ses causes et ses combats ne manquaient pas. Mario, c'est plus qu'une personnalité dans notre ville et même au-delà, c'est un prénom qui résonne au cœur de nombreux Fameckois. Fin septembre, un espace Mario Giubilei a été inauguré à la Cité Sociale, en présence des Amis de Mario et de son frère, émus et fiers de cet hommage posthume.

Figure emblématique de la ville de Fameck et de toute la vallée de la Fensch depuis 1967, année de son ordination, Mario, prêtre-ouvrier, a toujours été engagé au service de tous. Né en 1941 d'une mère catholique et d'un père communiste, Mario a réalisé la synthèse en devenant prêtre-ouvrier. Pour Mario, ce qui rapproche les religieux des communistes, c'est le service de l'humanité.

Quelques éléments clés de son parcours et de ses engagements : Il a été ordonné prêtre en 1967. Après 5 ans en paroisse, il choisit de travailler et devient prêtre-ouvrier. Il entre ainsi dans le monde social qu'il ne quittera jamais. Il allie sa foi et le travail, en tant que camionneur, ferrailleur...

En 1982, il entre à la Cité Sociale comme concierge et deviendra très vite l'animateur de référence auprès des jeunes du quartier. Vivant sur place, Mario ne compte plus le double de clés qu'il a données à des jeunes en mal de logement ou d'humanité, tout simplement. Il n'a depuis lors, jamais quitté la ville.

En 1989, il crée le Festival du Film Arabe en partenariat avec la Fédération des œuvres Laïques. Ce festival a été créé sous l'impulsion de certains jeunes qui souhaitent disposer d'une autre manière de concevoir leur culture.

Il en est à sa 28^e édition cette année.

A la fin des années 90, il a été à l'initiative d'une campagne de lutte contre les toxicomanies « Non à la drogue ». Proche de la jeunesse, il était également amateur de rap et de hip-hop.

Il s'est réjoui de la création du Festival du Film Turc en 2008. Il avait incité à sa création.

dans les années 80, il crée le train des Nations qui emmène chaque année en voyage des centaines d'enfants.

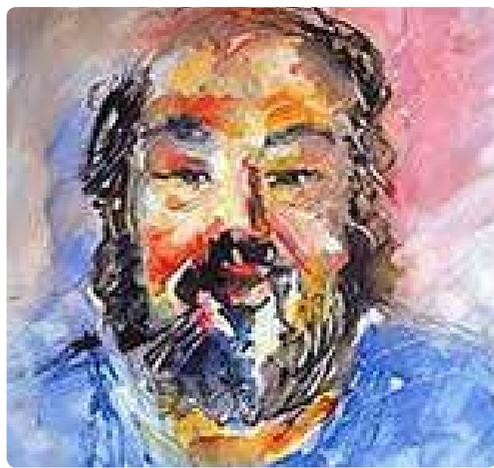
Il a été Président de l'Association pour les familles (APF) puis de la CLCV jusqu'en 2014.

Il a été Rédacteur en chef du « Canard déchaîné »

Il a toujours été proche des Capverdiens venus s'installer à Fameck.

En 2000, la ville l'a nommé Citoyen d'honneur.

En 2001, il a occupé la dernière position pour soutenir la liste municipale menée par Michel LIEBGOTT.



Aquarelle de Loujaina AL-ASSIL, peintre syrienne.

Violences Conjugales

Si vous êtes en contact avec une personne qui se dit « victime de violences conjugales », agissez vite en l'orientant vers les relais qui correspondent à sa situation :

SECTEUR FAMECK

- Brigade de la Gendarmerie de Fameck - Mme Estelle LANDRAIN : **06 27 36 36 05** - Tous les mardis et vendredis de 14h à 16h30
- Violences Conjugales : **39 19** (Numéro d'écoute gratuit) - www.stop-violences-femmes.gouv.fr
- Sos Violences : **0 800 05 95 95**
- Centre Moselle Solidarités
- Assistantes Sociales : 2 rue de Touraine – FAMECK - Tél : **03 82 82 08 40**
- ATAV (Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes) – Tous les Jeudis de 14h à 17h. Tél : **03 82 59 20 03**
- SAMU : 15
- POLICE : 17
- Centre Médico-Psychologique à FAMECK : **03 82 52 75 42**

Psychologue à l'hôtel de police de Metz : 03 87 16 14 83

LéA (Lieu d'Ecoute et d'Accueil) à THIONVILLE

Lieu d'écoute et d'accueil pour recréer le lien avec les victimes de violences.

Ce « Guichet unique » qui permet aux femmes victimes de violences conjugales de trouver en un même lieu des intervenants spécialisés : une juriste du CIDFF, un bénévole de l'ATAV, deux psychologues de l'association ATHENES, un avocat qui donne des informations sur la procédure de divorce et un accueillant qui reçoit les victimes et qui établit un diagnostic. Ouverture : Lundi, Mardi, Vendredi de 9h à 12 h - Dans les locaux du PAEJ (25 rue de la Vieille Porte à Thionville – 06 80 66 57 05)

Hébergements d'Urgence

Accueil femmes avec enfant : En soirée ou fin de semaine : Contacter le 115 ou la Gendarmerie

Accueil en journée : Assistantes Sociales - Centre Moselle Solidarités - 2 rue de Touraine - FAMECK - Tél : 03 82 82 08 40



Conflit de voisinage ?

Vous êtes en conflit avec votre voisin ?

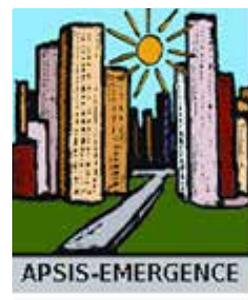
Vous ne parvenez plus à vous parler ?

Vous vous sentez dans une impasse ?

L'association APSIS-EMERGENCE aide toute personne confrontée à un problème de voisinage et qui souhaite trouver des solutions amiables avec l'aide d'un médiateur. Ces conflits peuvent être : des problèmes relationnels, incivilités, mécontentes, incompréhensions, nuisances sonores, mitoyenneté, plantations, bornage, gênes divers ... La médiation sociale de voisinage est une démarche de communication volontaire qui permet de gérer à l'amiable des conflits sans aller au tribunal.

Le médiateur est une personne formée à la médiation, son rôle est d'écouter chacun sans prendre parti. Il facilite la communication pour aider les personnes à trouver ensemble des solutions à leurs conflits. Il est soumis à la confidentialité, au respect de la neutralité et à l'impartialité. Il ne donne pas de solutions mais aide les personnes à trouver les solutions qui leur conviennent. Les médiateurs sont bénévoles et suivent une formation continue et des réunions régulières organisées par l'association. L'association reçoit sur rendez-vous les 2^è et 4^è mardis du mois de 14h à 17h.

Pour cela, vous pouvez contacter le 03 82 53 05 06





L'AFAD de Moselle recrute

Depuis plus de 70 ans, l'AFAD de Moselle propose des services d'aide au domicile des familles, de la garde d'enfants à domicile ou de l'aide auprès des personnes âgées et/ou handicapées. Il peut s'agir d'interventions quotidiennes ou d'interventions ponctuelles, adaptées aux besoins de chacun.

Cependant l'AFAD de Moselle peine à trouver des aides à domicile pour faire face aux nombreuses demandes de prises en charge de personnes âgées ou de familles. Les difficultés de recrutement ne sont pas spécifiques à l'AFAD de Moselle. C'est un problème qui prend de l'ampleur dans le secteur de l'aide à la personne.

Le travail d'un(e) aide à domicile est très varié. Les professionnels sont appelés pour diverses missions : entretien du cadre de vie, du linge, aide à la toilette, courses et préparation des repas, aide au lever ou au coucher.

Intervenir au domicile requiert des compétences précises et comporte des exigences : Etre disponible, discret, ponctuel, savoir s'organiser et s'adapter aux changements de situations et avoir de bonnes compétences ménagères. Il faut obligatoirement disposer du permis B et d'un véhicule. A l'AFAD ce sont de vrais postes majoritairement en CDI, à temps partiel mais avec des possibilités de contrats à temps plein.

Pour postuler à l'AFAD de Moselle, envoyez votre CV et lettre de motivation, soit par mail à :

**contact@afad.fr ou par courrier à l'AFAD de Moselle
6, rue Pablo Picasso 57365 ENNERY.**

Plus d'information sur www.afad.fr



Le saviez-vous ?

L' AISF (Association d'Intervention Sociale de la Fensch) a été créée en 1980 à Fameck. L'association a pour but de lutter contre les inégalités et les discriminations à l'égard d'un public jeune et adulte en très grande difficulté. L'enjeu est de favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des personnes. Son objectif principal était la mise en place d'un club de prévention spécialisée. Depuis, l' AISF a élargi ses activités aux chantiers d'insertion à partir de 1995, et à un service de formation. L' AISF intervient principalement sur le territoire du Val de Fensch. L'association emploie 40 contrats aidés, 21 salariés et 14 bénévoles.

AISF

Madame Jeanine NEVEUX - Présidente - Monsieur Jean-Luc LENA – Directeur

4 avenue Jean Mermoz - BP 30058 - 57293 FAMECK CEDEX

Tél : (+33) 3 82 59 61 15 - AISF2@wanadoo.fr





Pétanque et convivialité

Les habitants du quartier de La Lenderre ont sollicité les services municipaux afin de rendre vie au terrain de pétanque situé rue des Violettes. A peine le terrain réaménagé, les voisins et amis ont pu ressortir leurs boules pour de belles parties de pétanque autour d'un barbecue.



Le saviez-vous ?

La Maison du Luxembourg vous informe

Désormais équipement mutualisé de l'association Moselle Nord Plus, regroupement des 6 EPCI du Nord Mosellan, la Maison du Luxembourg, basée à Thionville est dédiée prioritairement à l'information des travailleurs frontaliers sur toutes les questions relatives à la législation sociale luxembourgeoise (couverture santé, allocations familiales, bourses d'études, pensions ...) et le marché du travail (recherche d'emploi, formation, reconnaissance de diplôme, droit du travail).

La Maison du Luxembourg c'est :

- 14 594 demandes soient 65 demandes par jour
- 60% de demandes en matière d'allocations familiales
- 3% aides financières de l'Etat luxembourgeois (bourses d'études)
- 15% fiscalité
- 3% formation
- 8% emploi / droit du travail / couverture sociale
- 11% autres



Pour plus d'informations Maison du Luxembourg
1-3 rue Grande-Duchesse Charlotte
F-57 100 Thionville
Tél. : +33 (0)3 82 58 90 52
contact@maisonduluxembourg.fr
www.maisonduluxembourg.fr



Olymp'athlé avec l'USEP

L'Inspection de l'Éducation Nationale associée à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) de la circonscription de Thionville2-Florange a organisé, dans le cadre de la semaine de l'Olympisme pour la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024, une rencontre intitulée « Olymp'athlé » pour les moyennes et grandes sections maternelles de Pasteur, Schlessler, Schweitzer de Fameck et La Forêt d'Amnéville, soit 100 enfants.

Sept ateliers d'athlétisme, sur les thèmes courir, sauter, lancer et trois plus culturels sur l'Olympisme : construire un puzzle des anneaux, reconstituer la phrase « Paris 2024 » et mettre des anneaux de couleurs dans la boîte aux couleurs correspondantes. Tous ces ateliers étaient tenus par les élèves de CM1 de Mme Christelle Pierret de l'école Pasteur.

Les enfants se sont éclatés tout au long de la matinée et Audrey Jacoby, conseillère pédagogique en EPS, et Jean Michel Kleckner, président de l'USEP de la circonscription, sont satisfaits de la réussite de cette rencontre organisée pour la première fois. Pour clore cette manifestation, les enfants habillés aux couleurs olympiques ont défilé et réalisé les cinq anneaux olympiques. Ils sont repartis avec un goûter offert par l'USEP et un bracelet offert par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Les organisateurs ont été félicités pour l'excellente organisation par Fulvio Vallera, adjoint aux sports et Youcef Bettahar, responsable des sports de Fameck et ils ont remis à chaque classe un trophée souvenir de cette journée.



Journée du sport scolaire

Les écoles élémentaires de la ville se sont mobilisées pour organiser des manifestations mettant le sport à l'honneur à l'occasion de cette journée dédiée au sport scolaire.

Cross à l'école Branly

Toute l'école s'est mobilisée le mercredi 27 septembre, journée nationale du sport scolaire. Les élèves de grande section de la maternelle ont couru pendant 4 minutes, tandis que les plus grands de l'école élémentaire ont couru 12 minutes. Les CM2 ont tous été investis d'une mission au service de la bonne organisation du cross : balisage du terrain, organisation des goûters, encadrement aux 4 coins du terrain pour donner les indications aux coureurs... chacun a pris son rôle très au sérieux. Placée sous le signe de l'Europe dans le cadre de la semaine européenne du sport, chaque classe a couru sous les couleurs d'un pays européen. Les 270 coureurs ont bien tous eu droit à une médaille et un diplôme et chaque classe a gagné une coupe. Bravo à tous !

Dans les écoles Pasteur et Schlesser

A l'école Pasteur, l'équipe pédagogique avait confié aux CM2, la mission de mettre en place et d'animer 12 ateliers sportifs multiactivité et culturelles. Parmi les ateliers sportifs, on trouvait du tir au panier de basket, de la course de vitesse, du lancer de javelot, de l'orientation, du tchoukball et de la pétanque. Pour la partie culturelle, les enfants devaient citer le nom des Etats qui forment l'Union Européenne d'aujourd'hui et leur capitale et reconstituer un puzzle de l'UE. Les organisateurs avaient même prévu un atelier en anglais. A l'école Schlesser, les enseignants avaient sollicité le Club Athlétique Fameckois pour une découverte de l'athlétisme. Le club a proposé aux enfants divers ateliers tels que course de

relais, de haies, lancer de balles, saut en longueur et hauteur, slalom et un atelier de coordination. De plus, 2 ateliers étaient dédiés au handicap avec se déplacer en aveugle ou reconnaître des objets au toucher les yeux bandés.

De nombreux parents étaient venus apporter leur aide et découvrir l'USEP. L'école élémentaire avait invité les grandes sections de la maternelle voisine. Un diplôme a récompensé tous ces petits athlètes.





Un portail pour faciliter la vie des parents

Ce sont près de 500 familles qui sollicitent le service d'accueil périscolaire tout au long de l'année. Indépendamment de l'accueil du matin et du soir, ce sont en effet en moyenne 250 enfants qui mangent à la cantine le midi. Doté d'un logiciel dernier cri, le service offre grâce à ce nouvel outil la possibilité aux parents de gérer directement depuis chez eux toutes

les démarches relatives à l'inscription de leur(s) enfant(s). Plus besoin désormais de se déplacer au service au Pôle Jeunesse et Sport, y compris pour le paiement qui peut se faire également en ligne. Voilà un outil qui facilite la vie de tous !

Semaine de 4 jours ?

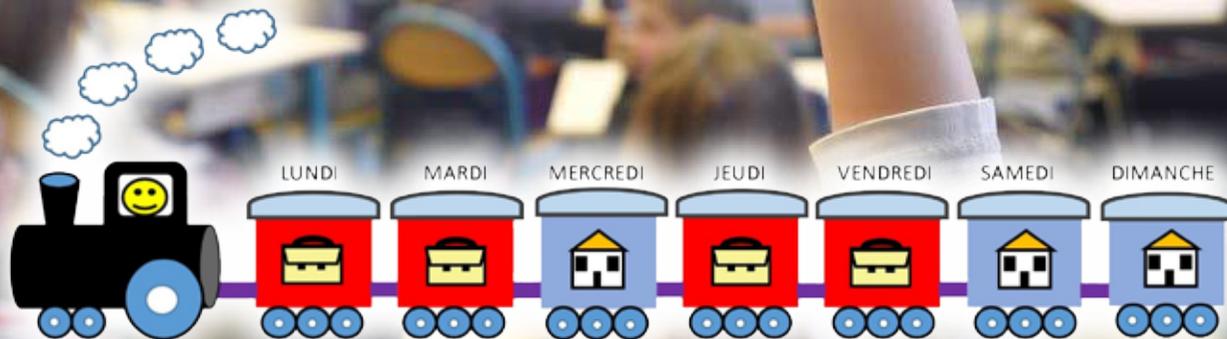
La question n'avait pu être tranchée pour la rentrée 2017, faute de temps et d'engagements pris pour la bonne organisation des activités de l'année scolaire en cours. Le débat est désormais ouvert et une large concertation est en cours. Le retour à la semaine de 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis aurait pour conséquences :

- la suppression du mercredi matin à l'école
- l'augmentation de la durée de la journée scolaire sur les 4 jours scolarisés
- la suppression des activités gratuites mises en place les mardis et jeudis

seuls les temps d'accueils périscolaires payants perdureraient après l'école

- les éventuels modes de garde les mercredis toute la journée seraient pris en charge par les centres sociaux sur la base des tarifs pratiqués pour l'accueil lors des centres aérés.

Une réunion publique s'est tenue lundi 13 novembre salle Victor Hugo afin de confronter les différents points de vue et répondre à toutes les questions.



Classes mobiles

Une classe mobile est composée d'ordinateurs portables pour les enseignants, de tablettes tactiles pour les élèves et de bornes Wifi qui permettent le raccordement au



réseau de l'établissement. Avec ce dispositif, les élèves travaillent sur tablettes dans leur classe et disposent ainsi des mêmes ressources qu'en salle multimédia. Une application installée sur le poste du professeur lui permet de gérer à distance les tablettes des élèves. Les tablettes sont des hybrides 2 en 1 qui font également office d'ordinateur car elles disposent d'un clavier.

Tous ces appareils sont rangés dans une valise où ils sont mis en charge automatiquement. Sa mobilité permet de transformer n'importe quelle salle de cours en véritable salle multimédia sans fil, elle offre plus de souplesse pour une pédagogie différenciée et le travail en petits groupes ou en utilisation individuelle si nécessaire. Chaque école élémentaire dispose du dispositif de classe mobile, l'Ecole Prévert en ayant 2, du fait du grand nombre de classes.

Election des représentants des élèves au sein du conseil municipal des enfants

L'élection s'est déroulée le 13 octobre au sein des classes de CM2 dans les quatre écoles élémentaires de la ville. Le Maire Michel LIEBGOTT a rendu visite aux élèves de la classe de Mme STAPUREWICZ à l'école Schlessler, pour rencontrer les candidats et les électeurs du jour. Dans toutes les écoles, les élèves et leurs enseignants se sont prêtés au jeu démocratique de façon très sérieuse. Une belle campagne électorale de la part des candidats a permis aux uns et aux autres d'exposer de nombreuses idées pour leur ville et leur école. Dans chaque classe de CM2 ont ainsi été élus deux candidats et deux suppléants. Le matériel de vote, urne et isoloir, utilisés le matin même dans le cadre de l'élection des représentants des parents d'élèves a ainsi été utilisé l'après-midi par nos citoyens en herbe. Félicitations aux heureux élus ! Leur devoir de représentation interviendra régulièrement le mercredi après-midi où de nombreux thèmes seront abordés et pratiqués : l'écologie, les gestes de premier secours, la fraternité...





Remise par Michel Liebgott de la médaille pour ses 20 ans de bons et loyaux services à la collectivité

Hommage à Vito Larrichiuta



Compagnon de la première heure de l'équipe de Michel LIEBGOTT, élu Maire de Fameck pour la première fois en 1989, il a été son deuxième adjoint, chargé notamment de l'urbanisme. La force de ses convictions politiques, engagé au PCF, mais aussi sa connaissance

du terrain et ses qualités d'écoute ont fait de lui un élu de grande qualité. Fameck perd une de ses personnalités. Il y a quelques années, il a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans d'engagement au service de la collectivité. Il a aussi siégé à la communauté d'agglomération du Val de Fensch jusqu'en 2011. Nous adressons toutes nos condoléances à sa femme, à l'ensemble de sa famille et à tous ses proches.

La jeunesse au travail

Chaque été, la municipalité emploie des jeunes étudiants au sein des services municipaux. Tirés au sort, les 12 jeunes sont répartis en 2 groupes, l'un employé au mois de juillet et l'autre au mois d'août. Leurs missions consistent

essentiellement en l'entretien des espaces verts de la ville qui en ont bien besoin en ces périodes estivales. Ils sont également associés à la bonne organisation des parcs en fête en assurant la surveillance des structures de jeux.





Réunions de quartier

Haut débit, réseau électrique, travaux sur le réseau d'eau potable, écoles, périscolaire... les sujets abordés lors des réunions publiques organisées pour chaque quartier de la ville en mairie sont nombreux. Ces réunions sont l'occasion pour les habitants de soulever des questions d'ordre général ou d'évoquer des problèmes particuliers comme la nécessité de réalisation de travaux comme l'entretien des voiries. Ces échanges permettent aux élus, au contact des habitants, de faire des choix et d'établir des priorités dans les prévisions de travaux notamment.



Recensement de la population, à quoi ça sert ? Comment ça marche ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



RECENSEMENT

de la population





FAMECK

Fameck ville accueillante

En général deux fois par an, les élus invitent les nouveaux habitants un samedi matin à un petit déjeuner en mairie. Une occasion sympathique de faire connaissance et de répondre à toutes les questions des plus pratiques aux plus générales. Pour faire partie des invités, il suffit de s'être fait préalablement inscrire en mairie sur les listes électorales à la suite d'un emménagement à Fameck.



Vidéosurveillance et sécurité

La ville dispose de 68 caméras réparties dans tous les quartiers de la ville. 19 nouvelles caméras viennent d'être installées sur les différentes entrées et sorties de ville. Cette extension représente un coût global de 150 274,41€ TTC subventionnée à hauteur de 50%. La maintenance représente un coût de 3648€ TTC par an.



Connaissez-vous la date de fin de concession des tombes de vos proches ?

La durée des concessions sont longues. Elles peuvent durer 15, 30 ou 50 ans. Les familles ne sont pas toutes bien informées de la durée de la concession concernant les tombes des membres de leur famille. Afin d'éviter une rétrocession à la commune pour défaut de renouvellement de la concession, le service de l'état civil en mairie se tient à votre disposition pour vous donner tous les renseignements relatifs aux concessions de votre famille. Vous pourrez ainsi connaître la durée de la concession de la tombe et ainsi anticiper son renouvellement. Le montant des concessions est fixé en conseil municipal. Il va de 16€ pour une concession de 15 ans à 183€ pour une de 50 ans. Les concessionnaires ou leurs ayants-droit disposent cependant d'un délai de deux ans pour user de leur droit au renouvellement. Pour toute information, contactez le service état civil - Bureau N°4 ou par téléphone au **03.82.88.22.39**.



Recensement citoyen des jeunes de 16 ans



Les jeunes gens de nationalité française (garçons et filles) sont invités à se présenter, dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire, au service de l'état civil de la mairie de Fameck, pour s'y faire recenser.

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Ils devront impérativement se munir du livret de famille, de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport et de la déclaration de nationalité s'il y a lieu.

Félicitations aux bacheliers

Ils sont plus de 130 jeunes Fameckois, 63 filles, 69 garçons, à avoir décroché le fameux sésame, porte d'entrée sur leur avenir étudiant ou professionnel. La municipalité, heureuse de ces succès, a félicité tous les récipiendaires à l'occasion d'une cérémonie organisée en mairie le samedi 21 octobre. A cette occasion leur ont été remis 30 € en numéraire, une clé USB, un stylo et un carnet aux couleurs de la ville de Fameck.





Des fleurs et des habitants mis à l'honneur

La municipalité a inauguré le 20 septembre salle Victor Hugo, sa nouvelle formule de récompense des habitants participant au fleurissement de la ville. En effet, le traditionnel concours municipal des maisons fleuries a été totalement transformé. Les habitants ne s'inscrivent plus dans une démarche volontaire de participation. Ils avaient reçu dans leur boîte aux lettres un carton les invitant à une cérémonie de remise de récompense pour leur participation au fleurissement de la ville. La municipalité souhaitait en effet valoriser toutes les contributions, y compris les plus modestes, à l'embellissement de notre environnement. C'est en effet une volonté de remercier les habitants, quels que soient les moyens déployés pour fleurir leur habitation. Le message est simple, chacun peut, à la hauteur de ses moyens, contribuer à l'embellissement de la ville.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre un cadeau à près de 300 foyers autour d'un pot de l'amitié.



Le Très Haut Débit enfin une réalité

Les Fameckois peuvent, s'ils le souhaitent, souscrire dès à présent à une offre fibre optique en Très Haut Débit (jusqu'à 100 Mbit/s/sec en réception et 5Mbits/sec en émission).

Ce nouveau réseau créé par l'Opérateur SFR est ouvert à d'autres opérateurs et marques blanches telles que Bouygues Télécom, Red By SFR ou La Poste.

Comment faire ?

> **Pour SFR** : Boutique Centre-Ville, 8 rue du Four Banal à Thionville (tel : 03 82 53 14 18), ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 19h00. Boutique Centre Commercial Carrefour à Thionville(tel : 03 82 51 80 67), ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 20h00. Site internet : <https://www.sfr.fr/offre-internet/box-thd>

Service client : si vous êtes déjà client, appelez le 1023 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou si vous êtes nouveau client, appelez le 1099 (appel gratuit depuis un poste fixe).

> **Pour Bouygues Télécom** : Boutique Centre-Ville, 25 rue Brûlée à Thionville (tel : 03 82 54 31 39), ouverte du mardi ausamedide10h00à19h00etlelundi14h00à19h00.BoutiqueCentreCommercialàThionville(tel:0382820825),ouvertedu lundiausamedide9h00à20h00.Siteinternet:<https://www.bouyguetelecom.fr/offres-internet/internet-fibre-ftth>

Service client : si vous êtes déjà client, appelez le 614 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou si vous êtes nouveau client, appelez le 3106 (appel gratuit depuis un poste fixe).

> **Pour Red By SFR** : Site internet :

https://www.red-by-sfr.fr/offres-internet/box-internet-fibre-adsl/#redintid=B_HP_voir-offre-box

> **Pour La Poste Mobile** : Dans tous les points de vente La Poste

Site internet : <https://fibre.lapostemobile.fr/order/pages/eligibilite> - Service client : si vous êtes déjà client, appelez depuis un poste fixe au 0 970 808 660 (prix d'une communication locale en France Métropolitaine depuis un poste fixe) ou depuis votre mobile au 904 (temps d'attente gratuit puis prix d'un appel métropolitain), si vous êtes nouveau client, appelez le 0 805 305 009 (appel gratuit depuis un téléphone fixe en France métropolitaine).

Voici la liste des rues éligibles actuellement au haut débit à Fameck. Les rues qui n'y figurent pas devraient être raccordées d'ici la fin de l'année.

Avenue Albert Bosment, de Gascogne, de Metz, Jeanne d'Arc / Rues Marguerite, Hélène, Françoise, Odette, Yolande, Marie-Thérèse, Madeleine, Jacqueline, Chantal, Odile, Nicole, Serémange, la Centrale, du Général Henry, Strasbourg, Château, Belfort, Epinal, Reims, Touraine, Picardie, d'Anjou, Verdun, Thionville, Colmar, Nancy, Saverne, Lunéville, de Wendel, Lorraine, Provence, Bourgogne, Champagne, Bretagne, Dauphiné, Alsace, Saint-Roch (jusqu'au 40), Saint-Etienne, Saint-Nicolas, Ranguieux (jusqu'au 39), du Moulin, la Croix Munier, des Lilas, des Violettes, des Charrons, de la Rivière, Sainte-Catherine, des Saules, des Croates, des Passeurs, des Chanvriers, des Lansquenets, des Hêtres, des Cerisiers, des Sorbiers, des Peupliers, des Chênes, des Platanes, des Frênes, des Ducs de Bar, du Champ aux Trous, des Olcles, du Tilleul, de la Forêt, d'Uckange, du Maize (du 1 au 4), des Chalets, du Jardin, Ste-Anne, des Fontaines, de l'Abbaye, de Justemont, des Vignes, du Coteau, Place du Marché, des Aulnes, Boucle de la Cerisaie, des Tourterelles, Impasses des Hêtres, des Peupliers, du Pressoir, La Grand-Ruelle, Rues des Bouvreuils, des Fauvettes, Chardonnerets, Pinsons, Mésanges, de la Fensch, de la Moselle, de l'Orne, de Ranguieux (complète), Saint-Sébastien, Sainte Barbe, Château d'Eau, des Frères Barbiers, de la Chapelle, de la Marne, de la Canner, Antoine de St Exupéry, des Hirondelles, Impasse de l'Alzette, Ste Cécile, Ste Geneviève, Avenue Mermoz, Lotissement de la Vieille Forge, Boucles de la Seille, Meuse, Nied, Places du Conroy, Moselotte, Meurthe.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la Communauté d'agglomération du Val de Fensch au 03 82 86 81 81 (ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00)..





Des sentiers, des jeunes et du lien social

Les ateliers jeunes de l' AISF permettent à une dizaine d'ados, garçons et filles, de contribuer à un projet utile. En effet, encadrés par des éducateurs, ils mettent à profit le temps libre des vacances scolaires pour réaliser ensemble

un travail utile et fastidieux : l'amélioration des sentiers forestiers. Ils contribuent ainsi à la mise en oeuvre du projet vert, cher à la municipalité.

Battues de chasse

L'automne et l'hiver sont les saisons des chasseurs. Des battues sont régulièrement organisées dans nos forêts. C'est généralement le renard, le chevreuil, le sanglier et le cerf qui sont chassés. La chasse, par la régulation des populations de gibier, participe à l'équilibre sylvo-cynégétique de nos forêts, c'est à dire, le stade où les populations d'herbivores ou omnivores (sauvages et susceptibles d'endommager les arbres, les plantes ou d'en consommer excessivement les graines ou propagules) permettent la régénération naturelle et durable de la forêt.

Il est demandé aux promeneurs d'être particulièrement vigilants les jours de battues, notamment les propriétaires de chien qui doivent tenir leur animal en laisse.

Le calendrier des battues prévu est le suivant :

Forêt Saint Hubert : 27 novembre, 11 décembre, 15 janvier 2018 et 1er février 2018

Forêt entre Budange et Morlange : 5 et 19 novembre, 3, 17 et 30 décembre, 7 et 21 janvier 2018





Inauguration de la résidence Topaze

Le 13 octobre a été inaugurée par Michel LIEBGOTT, Maire de Fameck et Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Dominique Guichard, conseillère municipale de Thionville en charge du Logement, Bernadette HUERTAS, Directrice générale de l'OPH Portes de France Thionville en présence de Thierry BONNET Sous-Préfet de Thionville, la résidence Topaze située 6, avenue François Mitterrand à Fameck. Elle compte 43 appartements, 23 T2, 17 T3 et 3 T4. Pour de plus amples informations sur les éventuels logements disponibles, vous pouvez contacter

OPH Thionville Portes de France

26, Avenue Albert 1er 57100 THIONVILLE

Tél : 03 82 82 05 10

Du lundi au vendredi entre 8h30-12h et 14h-17h



Livraison de la résidence Voltaire dans le Domaine de la Forêt



Ce programme de 32 logements est destiné prioritairement aux Personnes à Mobilité Réduite. La résidence est située au cœur de la ville à proximité des commerces et commodités. Elle propose des T2 et T3 avec balcons, visiophones, douches et possibilité de garages. Les dossiers de location sont étudiés depuis le mois de septembre, la livraison de la résidence étant prévue à la fin de l'année 2017.

**Contact : LOGIEST - 15 Sente à My - BP 80785
57012 METZ CEDEX 01 - Tél. 09 77 42 57 57**

**Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**



Du sel sur les chaussées

Chaque hiver, en temps de neige, la valse des saleuses anime les rues de la ville. Des camions sur les grands axes, un tracteur dans les impasses et les placettes, une équipe à pied avec motoculteurs, pelles et épandeurs de sel, tout est mis en œuvre pour sécuriser les chaussées dès les premières neiges et gels. Des circuits sont mis en place, permettant ainsi de traiter prioritairement les rues en pente, devant les écoles, les passages de bus...

Quelques aléas comme une voiture mal garée peuvent occasionner des difficultés de salage et déneigement en bloquant l'accès des camions.

En fonction de la dureté de l'hiver, ce sont des dizaines de tonnes de sel qui sont répandues sur les 42 km de voiries de la ville.

23 bacs à sel sont également répartis en ville dans des endroits stratégiques comme des rues en pente ou des virages. Ils permettent ainsi aux riverains de sécuriser leur environnement proche au cas où l'équipe des ateliers municipaux, qui ne peut pas être partout à la fois, n'aurait pu procéder au déneigement à temps. Il n'existe pas, en dehors des bacs à sel prévus pour cet usage bien spécifique, de distribution de sel en libre-service aux ateliers municipaux.

Jeu lotissement du Maize

A la demande de nombreux habitants et après concertation sur l'emplacement, la structure de jeu pour les enfants de 4 à 8 ans a été posée à la fin de l'été.

Coût de la réalisation de la plateforme et du jeu : 23 833€ TTC





Fleurissement estival

Une première fleur en 2006, une deuxième 10 ans après en 2016, la ville compte bien maintenir ses efforts pour une ville fleurie à la belle saison. La plantation des massifs, début juin, est une tâche

importante pour l'équipe du service des espaces verts. Ensuite, aidés par les jobs d'été, elle assure l'arrosage des 650m² de massifs, des 120 jardinières ou encore du parc municipal.



Du bon usage de l'eau

Les services municipaux utilisent l'eau des fontaines, notamment celle de Morlange, pour l'arrosage de ses espaces verts. De ce fait, pendant les périodes de restriction des usages de l'eau comme cela a été le cas cet été et jusque récemment, la municipalité n'est pas concernée. En revanche, l'accès aux fontaines pour le camion-citerne municipal est parfois compliqué, du fait du mauvais stationnement de quelques véhicules.

La place du marché est terminée !

Le chantier devait durer 8 mois, il a été terminé en un peu plus de 7 mois. Un challenge assez rare pour être souligné ! La réhabilitation de la place du marché et de la place du commerce s'est inscrite dans le projet de développement du territoire mené par la Communauté d'Agglomération du val de Fensch. Identifiées comme espace public central de la ville, les deux places ont ainsi été aménagées, agrandies, réorganisées et mises à des normes plus fonctionnelles. L'objectif de ce réaménagement est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de faciliter l'activité commerciale. Il s'est fait en totale cohérence et complémentarité des opérations d'aménagement réalisées par Batigère des deux dernières années. Le visage de ce quartier a ainsi énormément changé en peu de temps. La municipalité souhaite que les habitants trouvent satisfaction dans leur nouveau cadre de vie.

Ce réaménagement a permis de réorganiser et d'agrandir l'espace dédié au marché hebdomadaire. Les 180 commerçants bénéficient désormais d'espaces de chalandage conformes aux normes électriques et fonctionnelles. Le public profite désormais d'allées plus larges permettant une meilleure déambulation sur le marché.

**Pour rappel le coût de l'opération s'élève à
1 400 000 euros sur cette somme la ville percevra
1 084 000 euros de subventions soit près de 80%.**

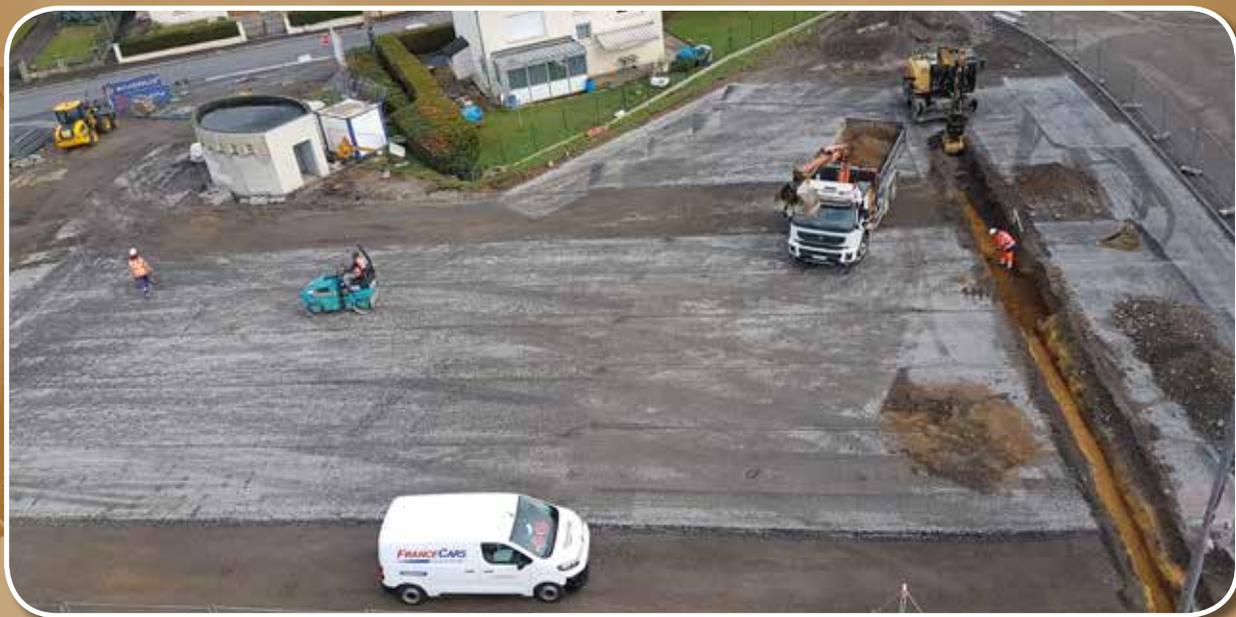


Requalification fonctionnelle et qualitative de la place du Marché et du Commerce pour un montant de 1 400 000 € H.T. :
- ETAT (DPV 2016) : 420 000 € - ETAT (FSIL) : 420 000 € - CAVF : 244 000 €

7 mois de chantier en images



TRAVAUX – RENOVATION URBAINE





La salle Visosa dans ses habits de lumières

Les travaux débutés au mois de mai ont été terminés avant la fin du mois de septembre. La salle a de nouveau été réouverte au public qui peut désormais s'exercer à tous les sports dans une salle au confort exceptionnel. La tribune, montée pendant les vacances de la Toussaint complète idéalement ce lieu dédié au sport.

La poursuite de la rénovation de la Cité des Sports est prévue dès mai 2018. Avant la fin de l'année prochaine, tout le COSEC

aura été totalement rénové. Cet immense équipement de la Cité des Sports, qui fêtera bientôt ses 40 ans ainsi que le Pôle Jeunesse et Sport, tout proche et inauguré il y a quelques mois, font de Fameck une ville où le sport et la jeunesse font sérieusement et concrètement partie des priorités municipales pour les années à venir.



Montant de l'opération : 526 795 € H.T, avec la participation de l'Union Européenne (FEDER) pour 184 378,25 €, de l'Etat (DETR 2016) pour 147 502 € et de la Région Grand Est pour 50 000 €.

Travaux de voirie

Rue du Rhône

Travaux sur le carrefour avec augmentation du rayon de courbure pour faciliter le passage des grands véhicules et notamment des bus.



Rue de la Centrale

Réfection de la chaussée, des trottoirs, des bordures avec agrandissement de la largeur du trottoir pour intégrer une piste cyclable.



Aménagement des nouveaux locaux pour la régie de quartier « Rémelange Services »

Installée à l'étroit au 11 rue de Picardie dans un logement de BATIGERE, la régie de quartier «REMELANGE SERVICES», association à but non lucratif, va prochainement prendre place dans ses nouveaux locaux.

S'installant comme un acteur important de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle auprès des personnes en situation d'exclusion professionnelle, la ville de Fameck a décidé d'accompagner la Régie de quartier dans son projet d'accéder à de nouveaux locaux. En effet, en plus du manque de surface pour pouvoir exercer ses missions, la cohabitation d'une association dans un immeuble d'habitations a montré ses limites. Aussi, deux locaux ont été réaménagés :

- Pour la partie Atelier, la ville de Fameck a fait l'acquisition en 2015 de l'ancien centre de tri de la poste rue de Picardie dont la surface totale est de 196 m². En plus de sa surface intéressante, ce local est idéalement situé au cœur du quartier de Rémelange.
- Pour les bureaux administratifs initialement prévus dans l'ancien cabinet de radiologie situé place du marché, il a été décidé par la suite de saisir l'opportunité d'occuper un local de 126 m², à l'étage du bâtiment administratif Victor Hugo ; cette décision faisant suite à une demande de l'AIEM de réduire la surface d'occupation de ses locaux.

Les travaux sont bien avancés sur les deux sites. En effet, à Victor Hugo, les travaux visant à séparer les deux entités AIEM et Rémelange Services et l'aménagement des bureaux sont quasi terminés et, dans l'ancien centre de tri de la Poste, les travaux intérieurs sont achevés. Il ne reste plus qu'à réaliser les travaux de finition extérieure tels que la mise en œuvre des enrobés et du crépi de la rampe d'accès.

Montant du projet : 135.824 € HT

Subvention FEDER : 29 528 €

Subvention Région : 32 889 €

Subvention REMELANGE SERVICE : 44 760 €



Le saviez-vous ?

Les 42 kms de voirie au total sont divisés équitablement en 3 secteurs de façon à équilibrer la répartition du travail annuel en matière de traçage. 40 000€ sont dépensés en moyenne chaque année pour l'investissement dans des panneaux routiers, du sel de déneigement, du matériel de maçonnerie pour des travaux de réparation. Le choix des traçages effectués tient compte essentiellement des demandes des habitants : places de parking, places pour personnes handicapées. Il résulte de demandes émanant des élus ou des services techniques. Le traitement est totalement internalisé avec le travail des agents du service voirie des ateliers municipaux.



Travaux dans les écoles

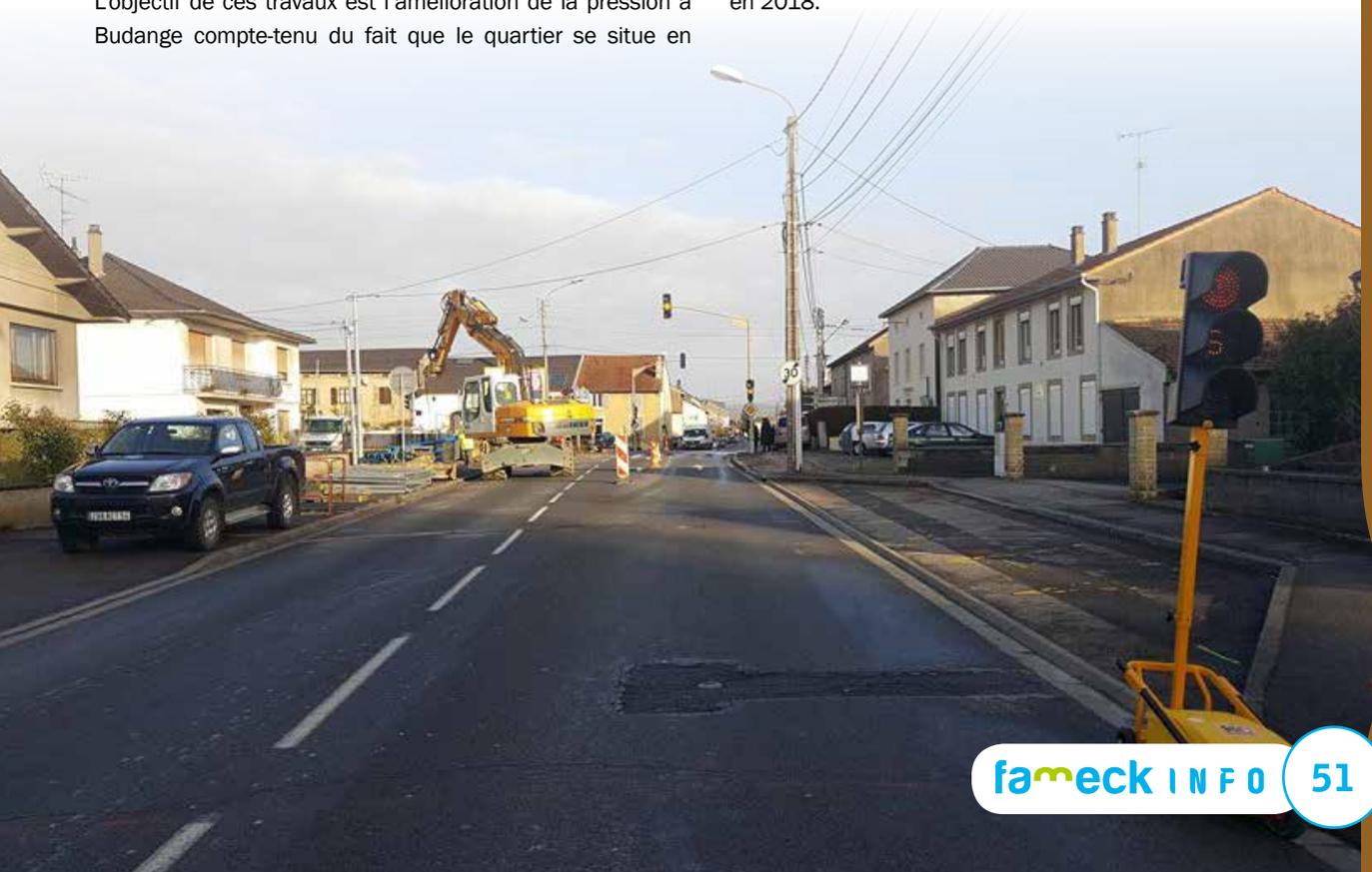
Travaux de peinture, de réalisation de rampes d'accès et aménagement de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite, comblement de bac à sable, réfection du chauffage... les travaux pendant l'été dans les écoles ont été nombreux. La veille de la rentrée, les élus se sont rendus sur place pour prendre connaissance de l'ensemble des travaux effectués.



Travaux sur les canalisations avenue Jeanne d'Arc

Des travaux de remplacement de canalisations viennent de se terminer sur l'avenue Jeanne d'Arc près de l'école Pasteur. L'objectif de ces travaux est l'amélioration de la pression à Budange compte-tenu du fait que le quartier se situe en

extrémité de réseau et également en prévision du futur lotissement. Une deuxième tranche de travaux sera prévue en 2018.





Encourager et aider les entrepreneurs

Réunion en mairie de Fameck avec ALEXIS, outil Régional d'Accompagnement à la Création, au Développement et à la Transmission d'Entreprises, en partenariat avec la communauté d'agglomération du Val de Fensch. Chaque année, ALEXIS accueille quelque 2 000 porteurs de projets dans l'un de ses 8 établissements et 400 entreprises nouvelles se créent avec l'appui de ses 33 salariés. Accompagner la réussite des personnes et des projets, telle peut se résumer la finalité de l'ensemble des actions engagées par ALEXIS-Lorraine en faveur des Très Petites Entreprises (TPE) lorraines des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services.

Souhaitons pleine réussite aux porteurs de projets présents ce jour-là.



Contact le plus proche à Thionville
18, rue de l'Ecole des Mines
Tel. 03 82 56 00 86
contact@alexis.fr

Nouveaux commerces / nouveaux services

Le magasin Fleurs Home sur la place du marché a changé de propriétaire. Céline Maloni, votre artisan fleuriste à Fameck, vous souhaite la bienvenue chez Fleurs Home Mariage, anniversaire, fête, deuil, chaque instant peut se révéler plus doux avec quelques pétales tout en harmonie.

FLEURS HOME - 18, Place du Marché - 57290 FAMECK

Tel : 03 82 52 99 04

Ouverture du mardi au mercredi

de 9h à 12h et de 14 à 18h30

Les jeudis, vendredis et samedis de 9h à 19h

NON STOP Le dimanche de 9h30 à 12h

(sauf juillet et août)



Loïc Simon vient de lancer son activité de vente de marrons grillés au détail.

Pour le contacter : 06 46 44 34 11

Il sera présent le 23 décembre devant la salle Victor Hugo après le spectacle de Noël pour les enfants.

Naissances

WIKIERA Lisa	07/10/16
SRIDI Anys	01/06/17
OTTINGER BLASCO Ruben	02/06/17
ZIPFEL Ruby Lâure	02/06/17
BOJENS Yanis	03/06/17
BISENG OGOULA Maël	03/06/17
RESCH Naïs	12/06/17
CHANCEREL Rafael	14/06/17
REZAL Chakib	17/06/17
GIULIANI Clara Muriel	18/06/17
FLORENTIN Romy Sylvie Anne-Marie	19/06/17
MNOYAN Léo	20/06/17
AÏT AMMAR Inès	20/06/17
DIMOFF Valentin	21/06/17
WILMES Anaëlle	22/06/17
FINO Alessio	22/06/17
COURTE Lana	23/06/17
SCHILDKNECHT Ilona	24/06/17
GUITOUN Nouhayla	24/06/17
BURTOV Liza	01/07/17
FERREIRA MICHEL Matias	02/07/17
BOUFENACHE Ismaïl Malik	08/07/17
MAAMERI Abdel-Raheem	11/07/17
LE DéAULT Kahyna Marie	12/07/17
FERRAROTTO Kylian	13/07/17
DJAIDRI Nelya Sarah	14/07/17
BERISHA Victoria	25/07/17
SAHIN Emirhan	26/07/17
HEBBACHE Mila	27/07/17
SCHOEPPS DADA Raphaël Bernard	28/07/17
ACER Aydin	29/07/17
CUZZOCREA Giulia	29/07/17

EL MORJILLE Mellina	31/07/17
HALIMA FILALI Assia	03/08/17
ACHOUR Ouways	04/08/17
BOUBECHA Yasine	07/08/17
CLAUDON Mia Julie	08/08/17
IAQUINTA Jade	10/08/17
HOUAR Assia	11/08/17
BECIRI Amélia	13/08/17
ENTRINGER Loïs	17/08/17
GÉRARD Milla	20/08/17
SOUID Tèlya	22/08/17
BALCI Bekir	23/08/17
EL OUAAZIZI Layth Younes Sami	24/08/17
BACHA Imed-Eddine Miloud	26/08/17
HAMZAOUI Joud	26/08/17
HASNI Camila	30/08/17
RAMADANI Vanessa	31/08/17
CHENNOUF Ilyana	02/09/17
ERDOGAN Adem	02/09/17
ANASTASI Mael	04/09/17
TALBI Mohamed Amir	05/09/17
ÇOLAKOGLU Emir Firat	09/09/17
KURT Yahya	12/09/17
KEIME Cassandre	12/09/17
AUBERTIN Diane Michelle Gwendoline	13/09/17
ALLALI Salsabile	13/09/17
AGOUZOUZ Sayïfedine Mohamed Abderrahmane	13/09/17
ABDICHE Maha Sara	19/09/17
FER Clalia Corinne Sabine	22/09/17
HADEF Jade	23/09/17
VAGNER Léo	26/09/17
MARCHISET Ewenn	04/10/17

Ils se sont dit oui

BINDA Frédéric André Serge et BILLAND Vanessa 03/06/17

GIANNANGELI Gérard et MEITERS Martine Jeanne 09/06/17

BENZAID Tayeb et ESSAFI Sabrina 13/06/17

RITZENTHALER Lionel Philippe Junior et MARELLI Amandine Marie 17/06/17

PHILIPP Anthony et LOTITO Stéphanie Sarah 24/06/17

KAHOUL Sofiane et SABIR Sarah Melinda 01/07/17

LAGHZAL Omar et LOUIZA Nazha 04/07/17

SANTAVICCA Jonathan Emile et GOURIER Charlotte Danièle Gilberte 22/07/17

HOUSER Mathieu Emile et GAUNEL Clara Hélène Wilhelmine Elsa 22/07/17

WENDLING Yann Michel Pascal et MIRANDA Lindsay 22/07/17

HIM Marc Nicolas et PANCIO Myriam Angélique 22/07/17

BETTADJI Chemssdine et NASRI Sarah Dalia 22/07/17

SORBELLI Christophe et VAIRO Sabrina 05/08/17

MarieTOSCANO François et MARQUEZ Carmen 12/08/17

BELAID Abed et MEBREK Ouardia 19/08/17

MOSTEFA Mohamed et BOUSSAÏD Amira 25/08/17

RANDAZZO Stéphane et REYNAUD Elsa Sophie 25/08/17

CESTARO Lucien Jacques Virginio et DA LUZ Alicia 26/08/17

RUSZKIEWICZ Christophe et SKOOR Marie 26/08/17

PICH Channyda et GNATA Vanessa 02/09/17

JEWANSKI Stephane et FRANQUET Julie 02/09/17

TOUIFER Mohamed et OUAHAB Melia 02/09/17

BRANDT Gérard et SCHLUTH Laurence 02/09/17

BRUNORI Anthony François Albert et BRUANT Aurore Sylvana 09/09/17

TOSCANO Kévin et LAOUAR Loubna 09/09/17

SORCE Isidoro et DAMMICCO Isabelle 09/09/17

BENHAMROUCHE Malik et MIMECHE Himene 09/09/17

CRON Olivier André Robert et LOSSON Julie 16/09/17

WEBER Thomas Julien et OLIVEIRA SOARES Sandra Patricia 23/09/17

EL KHADER Younès et JEBLI Soumaia 23/09/17

RUSTER Cédric Jean Joseph et SAHAL Amal 23/09/17

TORRES Pierre et BALDISSERI Paula 30/09/17

EL IDRISSE Rachid et KAIDI Sabah 14/10/17



Décès

PICCHIA Maria	04/06/17
HUMBERT Maurice Henri Marie	07/06/17
GARNIER Odette Aimée Jeanne	11/06/17
PALLIEN Robert François Marie	13/06/17
DUTHE Daniel Paul Marcel	02/07/17
SANTANGELO Hélène Irène	03/07/17
MANGEOL Robert Félix	05/07/17
GEISEN Laurent Jacques	06/07/17
CASAMENTO Alain	06/07/17
BENMELOUKA Kheira	08/07/17
CROVETTI Jean Laurent Alphonse	10/07/17
CRESPI Ines	11/07/17
MARTINEZ-RAMOS Jean Guy	12/07/17
GUIRADO LOPEZ Carmen	16/07/17
MEGHOUFEL Aïcha	20/07/17
EL BALHOUAN Hnia	22/07/17
ZIMMERMANN Marcel Antoine	23/07/17
AUTERI Maria	30/07/17

BOGUET Irène Suzanne	04/08/17
SEIGNERT Jean-Claude	09/08/17
GROUSSIN Yvonne	11/08/17
MESSANA Luigi	14/08/17
NATALI Nella	20/08/17
LIMMACHER Jean Pierre Paul André	31/08/17
MADEISKY Marie-Jeanne	05/09/17
GARCIA RUIZ Juan Pablo	09/09/17
BENDAHMANE Lakhdar	14/09/17
MICHEL Louis Flavien	15/09/17
HATRAF Yamina	18/09/17
BECK Eugène Marie Aloyse	19/09/17
BENHAMZA Mouloud	22/09/17
GURNARI Domenica	03/10/17
DRISSI Djemai	03/10/17
ALBANESE Guido	08/10/17
FERRARO Maria	13/10/17
PERRUZZA Charles	16/10/17

NOCES D'OR



Noces d'or époux DOSIL - Samedi 15 juillet 2017



Noces d'or époux LAURENT- Samedi 17 juin 2017

Madame, Monsieur,

Une rentrée sans problème particulier si ce n'est les inquiétudes pour un avenir très proche. Depuis fort longtemps, les services que nous rendions aux Fameckois s'étaient améliorés grâce à la présence aux côtés de nos employés, d'emplois aidés financés en grande partie par l'Etat...

D'une pierre on faisait 3 coups :

- Le service rendu à la population était plus important
- Les personnes recrutées étaient heureuses et fières de travailler et d'être fort utiles à la collectivité. Ces femmes et ces hommes mettaient « le pied à l'étrier » et souvent trouvaient plus tard un emploi stable (y compris dans nos services parfois). La formation qui leur était offerte les aidait.
- La décision du Gouvernement actuel nous fait craindre le pire : réduire drastiquement le nombre de ces emplois aidés... Financièrement il nous est impossible bien sûr de les remplacer par des postes que la municipalité assurerait en totalité... Nous devons forcément faire des choix et sans doute les habitants de notre ville le ressentiront, même si, fidèles à leurs habitudes, nos employés municipaux feront le maximum...

C'est un casse-tête pour nous et une déchirure pour les éventuels bénéficiaires. Espérons que nos dirigeants reviendront sur leurs décisions pour le bien de tous.

Ce bulletin étant le dernier de l'année, je vous présente mes vœux les plus sincères pour 2018.

Bien à vous,

Pour l'équipe de la majorité municipale
Alain STEINER
Premier Adjoint au Maire



Chères Fameckoises, Chers Fameckois

La décision de supprimer les contrats aidés prise cet été sans aucune concertation avec les communes, montre que l'état n'en a pas mesuré les conséquences. Ce sont 6 millions de personnes privées d'emploi ! Avec la refonte du code du travail, cela risque d'augmenter fortement. Bientôt, il n'y aura plus d'emploi stable pour personne. ! Les emplois aidés ont permis un début de réinsertion de population éloignée du travail.

Ces emplois, ce sont des services rendus à la population : écoles, cantine, ATSEM, cadre de vie, structures culturelles, médiathèques, service propreté.

Un lotissement d'environ 75 logements sera construit entre Budange et Edange, sans nous avoir signalé au préalable durant le conseil municipal que cet espace naturel constitue le dernier coteau classé par le musée d'histoire naturelle de Paris.

C'est regrettable d'avoir été informé par des tiers. Nous souhaitons une clarification et une vraie transparence. Tout ceci dans le but de maintenir la faune et la flore de notre belle ville.

Oui à une préservation d'un existant qui a traversé de si longues années, un témoin de notre histoire... s'il pouvait parler !

Non à l'uniformisation de notre environnement et à la prolifération du béton à tout va !

De la verdure, des lieux vivants, riches de diversité, de la poésie ... s'il vous plait !

Oui, à la densification, mais d'une façon réfléchie et raisonnée,

qui ne se fasse pas au détriment de ce coteau !

Une ville qui oublie son passé n'a pas d'avenir !

Salah HAIDAS



F.A.M. - Fameck l'Avenir en Marche – Octobre 2017
Françoise SPERANDIO – Dominique BARONI – Martine HACQUARD

Nous avons tant de choses à vous dire mais l'espace qui nous est réservé dans le bulletin municipal ne nous permet pas de communiquer avec vous comme nous le souhaitons.

Aussi, à compter de maintenant, nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook

Fameck l'Avenir en Marche : <https://m.facebook.com/famecklavenirenmarche/>.

Cependant, nous tenons dans le présent bulletin à donner « un coup de chapeau »..... non pas à Monsieur le Maire de Fameck mais à Monsieur le Maire.....de Serémange-Erzange !

Si, si, vous avez bien lu !

Mais, qu'a donc fait Monsieur le Maire de Serémange-Erzange ?

Et bien, à force de ténacité, il a réussi à convaincre un magasin de proximité à s'installer prochainement dans sa commune.

Un magasin avec une gamme d'articles de supermarché dans un format à taille humaine, à des prix adaptés à ceux de la concurrence.

Un magasin qui est très présent en France, essentiellement sur sa façade Est et plus près de chez nous à Moyeuve-Grande et Maizières les Metz. Il s'agit de l'enseigne **COLRYUT**.

C'est ce genre de magasin de proximité que nous réclamons sur le quartier de l'ancien Intermarché pour que les personnes vieillissantes ou à mobilité réduite puissent s'y rendre , à pied, pour y faire leurs courses journalières.

Cela leur permet, de sortir de chez elles, de rencontrer d'autres personnes en maintenant ainsi du lien social et leur autonomie.

D'ailleurs, depuis près de 40 ans, il y a toujours eu un magasin traditionnel dans le quartier poste, place du Marché et alors même qu'il y avait beaucoup moins d'habitants.

Un magasin traditionnel et de proximité est nécessaire dans ce quartier et nous le soutiendrons.

Le présent bulletin municipal étant le dernier de l'année, selon les services de la Mairie, nous vous souhaitons un très joyeux Noël et formons le vœu que les fêtes vous soient douces.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de manifestations supplémentaires non encore prévues)

Date	Événement	Descriptif	Lieu/horaires
19 novembre	Spectacle « Les sept gueules du	Médiathèque municipale	15h
29 novembre			19h
4 décembre	Sa		0h à 18h
10 décembre			15h
16 décembre			20h00
18 décembre			
14 décembre			après-midi
22 décembre			
31 décembre		<i>à venir</i>	Soirée
13 janvier			
11 février			3h à 20h
15 février au 24 février			n à 11h30 n à 15h30
18 février			0h à 3h
26 février			1h à 18h
4 mars			0h à 3h
11 mars			Soirée
25 mars	Soirée dansante	avec Fensch Grenat salle Victor Hugo	20h à 3h

fameck

INFO

MAIRIE DE FAMECK

29, Avenue Jeanne d'Arc

Tél. 03 82 88 22 22 • Fax. 03 82 58 08 00

mairie@ville-fameck.fr

www.ville-fameck.fr